



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE SYLVIE TARDIF, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LADITE MUNICIPALITÉ, QUE LES MEMBRES DU CONSEIL, LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE QUI SERA TENUE MARDI, LE 5 SEPTEMBRE 2017 À 19 HEURES, AU 821 RUE PRINCIPALE **STATUERONT** SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Construction d'un bâtiment agricole avec une marge de recul avant de 23,5 mètres au lieu de 30 mètres.

CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

NO CIVIQUE : 343, RUE : RANG 3, NO LOT : 110 ET 112.

TOUTE PERSONNE OU ORGANISME INTÉRESSÉ POURRONT SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION.

FAIT ET DONNÉ À SAINT-FERDINAND, CE 4 AOÛT 2017.

SIGNÉ : _____, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)